

VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

<u>OBJET</u> : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 24/25	Nombre de votants : 30/31	Date de la convocation : 2 et 9 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze avril à 18 heures, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sylvie FUMET, M. Freddy NOLOT, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Valérie FERRET, Mme Mireille SANTINI, M. Fabrice CASTELEYN, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Étaient absents :

M. Dominique JOLIS, Mme Martine JAFFUS, M. Thierry CAUMEIL, Mme Sophie BIRKENER, M. Laurent ROUGÉ, M. Didier JULIAN, Mme Virginie JULIAN, Mme Marion FORATO

Avaient donné mandat :

M. Dominique JOLIS à Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, Mme Martine JAFFUS à M. Jean-Claude LAVAUD, M. Thierry CAUMEIL à Alain-Marc GARCIA, Mme Sophie BIRKENER à M. Bernard FUMET, M. Didier JULIAN à M. Guy VIVES, Mme Virginie JULIAN à Mme Sylvie DANRÉ, Mme Sophie BIRKENER à M. Bernard FUMET

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sabrina FITO

RAPPORTEUR : Gérard FORCADA

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »

-Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

-Délibération n° 2025-44 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2025 – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

-Délibération n° 2025-45 : Financement de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2025 « Politique de la ville » – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

CULTURE

-Délibération n° 2025-46 : Mise à disposition d'un local privé pour une exposition d'œuvres artistiques liée au « Parcours citoyen 2025 » - Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

ÉCONOMIE ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

-Délibération n° 2025-47 : Aides à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

RESSOURCES HUMAINES

-Délibération n° 2025-48 : Création d'un poste permanent de gestionnaire financier – **Le Conseil municipal approuve à la majorité par 22 voix pour et 9 voix contre**

FINANCES

-Délibération n° 2025-49 : Compte administratif 2024 Budget annexe assainissement (Modification) – **Le Conseil municipal approuve à la majorité par 18 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions**

-Délibération n° 2025-50 : État des indemnités des élus – Annexe – **Le Conseil municipal prend acte sans question ni observation**

-Délibération n° 2025-51 : Budget principal et Budgets annexes Eau potable et Assainissement 2025 et consolidation – Annexes – **Le Conseil municipal approuve à la majorité par 19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions**

-Délibération n° 2025-52 : Fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-53 : Fixation du taux de la surtaxe Eau potable pour l'exercice 2025 – **Le Conseil municipal approuve à la majorité de 22 voix pour et 9 voix contre**

Après le vote de cette délibération, huit conseillers municipaux des groupes « Expérience et Progrès pour Lézignan » et « Lézignanais de cœur » sortent de la salle. Dix sept conseillers municipaux restent dans la salle ; le quorum étant toujours atteint, la séance se poursuit.

-Délibération n° 2025-54 : Fixation du taux de la surtaxe Assainissement pour l'exercice 2025 – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

GESTION DU DOMAINE COMMUNAL

-Délibération n° 2025-55 : Acquisition de la parcelle AO N° 381 en vue d'une intégration future dans le domaine public communal (Modification) – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-56 : Vente d'un bien immobilier communal – Parcelle cadastrée AE 284 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

ÉNERGIE ET CLIMAT

-Délibération n° 2025-57 : Motion relative à la réforme du cas « FACÉ » portée par le SYADEN et l'entente des syndicats d'énergies en région – Territoire d'énergie d'Occitanie (TEO) – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**